



# Evolution des dispositifs de coordination territoriale

**Réunion 3C / Onco-NA**

---

**30 juin 2022**

---

**Claire MORIN-PORCHET, directrice**

**Awa SANSANO, chargée de projets**



# Panorama des dispositifs de coordination

**Jusqu'en 2019**

- **Réseaux de santé**
  - Inscrits dans la loi depuis 2002
  - Mission d'appui à la coordination polyvalente de proximité, au service des acteurs du 1<sup>er</sup> recours, pour la prise en charge des situations complexes (aspects sanitaire, médico-social, social)
- **Equipes des dispositifs MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie)**
  - Méthode mise en œuvre depuis 2008
  - Mission d'accueil, information, orientation et mise en place de soins, aides ou prestations
- **Coordination Territoriale d'Appui du dispositif PAERPA (personnes âgées en risque de perte d'autonomie)**
  - Dispositif déployé depuis 2014 sur des territoires pilotes
  - Plateforme d'information et d'accompagnement des professionnels, des personnes âgées et de leurs aidants = guichet unique (aspects sanitaire, médico-social, social)
- **Plateformes Territoriales d'Appui (PTA)**
  - A partir de 2016, en lien avec le programme TSN (Territoire de Soins Numérique)
  - Mission d'information/orientation des PS vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire, d'appui à l'organisation des parcours complexes, de soutien opérationnel et logistique aux initiatives professionnelles (guichet unique)
- **Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)**
  - Accueil, écoute, information, conseil et soutien aux personnes âgées et à leurs familles

≥ 60 ans

≥ 75 ans

≥ 60 ans



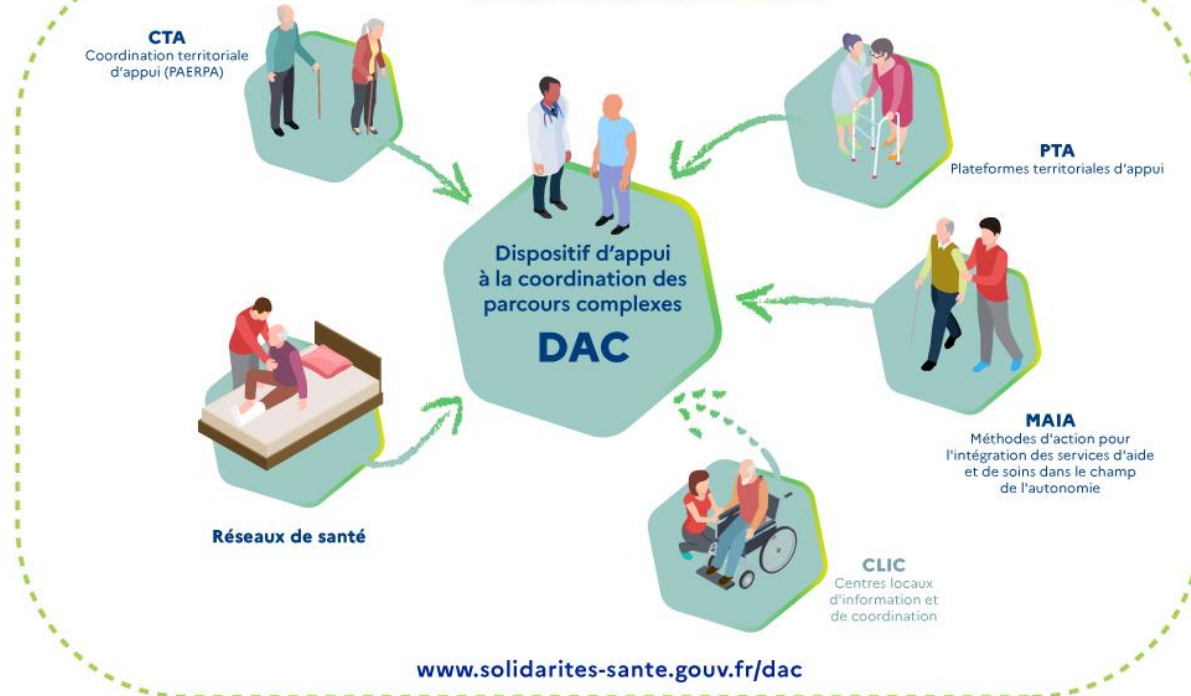
# Panorama des dispositifs de coordination

2019-2022 : de la convergence à l'unification



Dispositif d'appui  
à la **coordination**

DANS CHAQUE TERRITOIRE, LE DAC EST  
LE REGROUPEMENT DE :

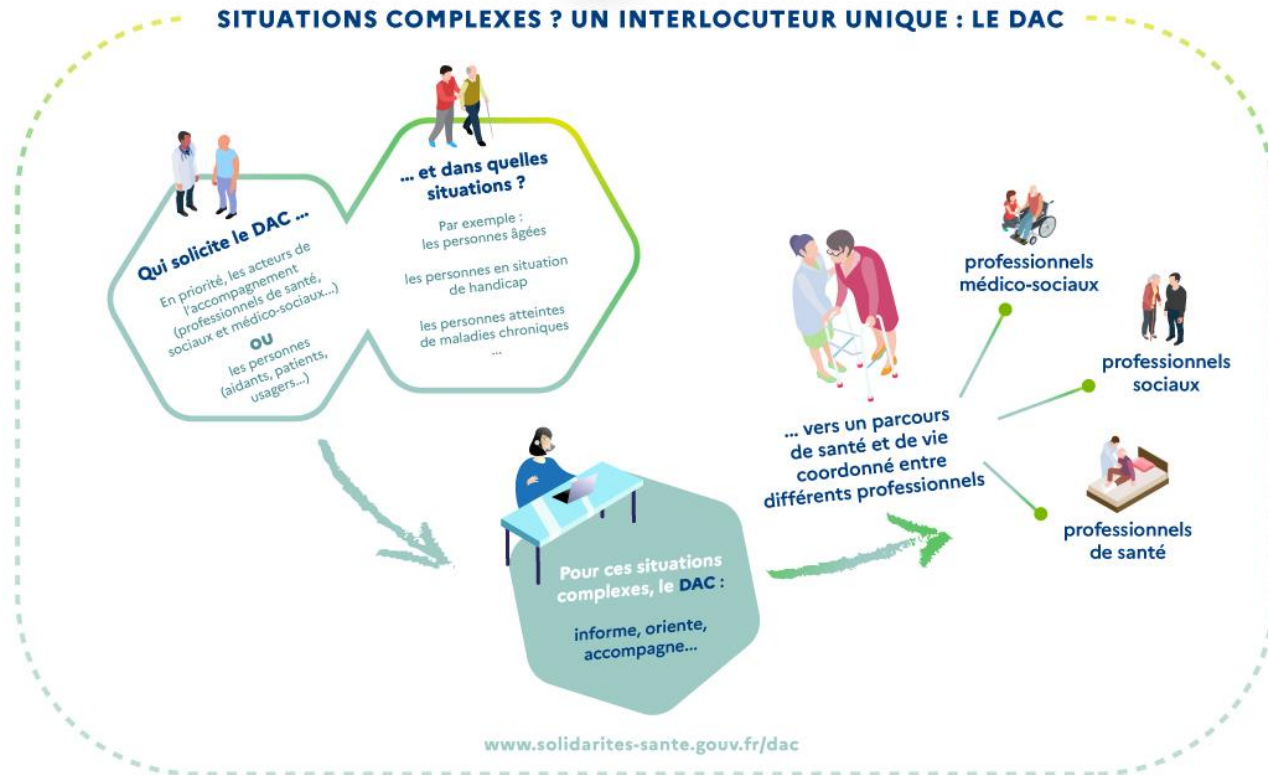


- Loi 2019-774 du 24/07/2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (OTSS)
- Dispositif unique pour toute situation complexe (qq soient âge, autonomie, pathologie)
- Unification d'ici juillet 2022
- Un DAC par territoire



# Les dispositifs d'appui à la coordination

## Missions des DAC



- Assurer la réponse globale aux demandes d'**appui des professionnels**
  - PS de ville, libéraux ou salariés
  - Personnels des ES publics, privés et HAD
  - Professionnels du champ social et médico-social
- Contribuer avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la réponse aux **besoins des personnes et de leurs aidants**

Analyse de la situation, repérage des situations à risque  
Accès aux ressources spécialisées, accompagnement et planification des prises en charge  
Information, conseils, orientation et mise en relation
- Participer à la **coordination territoriale** qui concourt à la structuration des parcours de santé



# Les dispositifs d'appui à la coordination

## Exemples d'actions des DAC

- Appui aux professionnels

Le Dr R. a un patient qui doit être hospitalisé en cardiologie. Il sollicite le DAC pour organiser le transport et l'admission, puis l'aval de l'hospitalisation, car la situation ne permet pas un retour à domicile.

Un service d'aide à domicile sollicite le DAC pour le maintien à domicile d'une personne âgée dont la perte d'autonomie s'aggrave, pour une évaluation des besoins et l'organisation de la prise en charge entre tous les professionnels.

- Accompagnement des personnes

Mr D., dont la femme est atteinte de maladie d'Alzheimer, sollicite des informations auprès du DAC pour effectuer les démarches nécessaires à l'adaptation de leur logement, à l'ouverture de droits, et sur l'organisation des professionnels pouvant intervenir au domicile. Il recherche aussi une offre d'hébergement temporaire pour bénéficier d'un répit.

- En cancérologie

- Appuyer l'orientation des patients vers l'établissement / les professionnels de santé adéquats, lorsque le médecin traitant le demande
- Favoriser le maintien à domicile quand la situation le permet
- Contribuer à l'orientation vers les professionnels des soins de support adaptés, après repérage des besoins
- Assurer la coordination du parcours SOS en ville et assurer le lien avec médecin référent et médecin traitant
- Informer et appuyer les aidants selon les besoins

En Nouvelle-Aquitaine, numéro unique : **0 809 109 109**  
1 DAC-PTA par département  
Outils et supports de communication communs

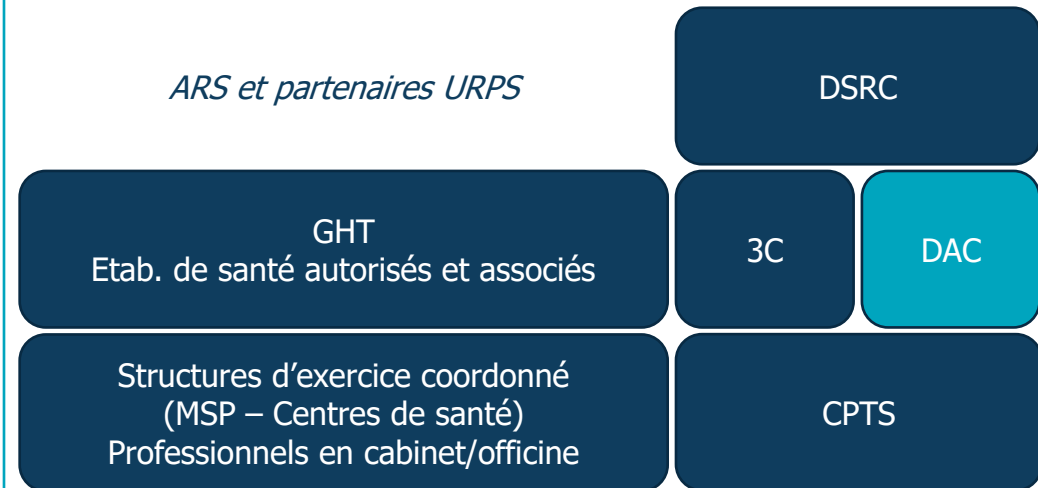


# Les dispositifs d'appui à la coordination

## Articulation des DAC avec d'autres dispositifs

- Avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
  - Un territoire DAC couvre plusieurs CPTS
  - Les CPTS participent à la gouvernance des DAC
  - Les CPTS ont pour mission d'améliorer les parcours de santé ; les DAC interviennent sur les situations qui continuent à poser problème (subsidiarité)
  - Sur un territoire, l'articulation DAC/CPTS évolue selon les besoins des professionnels et de la population et les initiatives engagées
- Avec les Dispositifs Spécifiques Régionaux (DSR)
  - Les DAC interviennent sur les parcours, y compris dans le périmètre des DSR (cancérologie, périnatalité)
  - Les DAC peuvent saisir le DSR et inversement

- Ecosystème des DAC en cancérologie
  - Se connaître pour coopérer efficacement
  - Partager le diagnostic des besoins pour améliorer les parcours de santé complexes





# Les communautés prof. territoriales de santé (CPTS)

## Définition et missions

- Loi 2016-41 du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé
  - Regroupement des professionnels d'un territoire souhaitant s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes (responsabilité populationnelle)
  - Faciliter l'exercice des professionnels de santé et améliorer l'organisation des parcours des patients
  - Contrat tripartite Assurance Maladie / ARS / asso porteuse du projet de CPTS (sur la base de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel)
  - Objectif 1000 CPTS en 2022
- 3 missions obligatoires
    - Améliorer l'accès aux soins (notamment accès à un médecin traitant et aux soins non programmés)
    - Organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient (éviter les ruptures et favoriser le maintien à domicile notamment)
    - Développer des actions territoriales de prévention
  - 2 missions optionnelles
    - Améliorer la qualité et la pertinence des soins
    - Accompagner les professionnels de santé sur le territoire (promouvoir et faciliter leur installation)

En Nouvelle-Aquitaine : 50 CPTS  
Accompagnement des projets par AGORA LIB'  
[www.cpts-na.org](http://www.cpts-na.org)



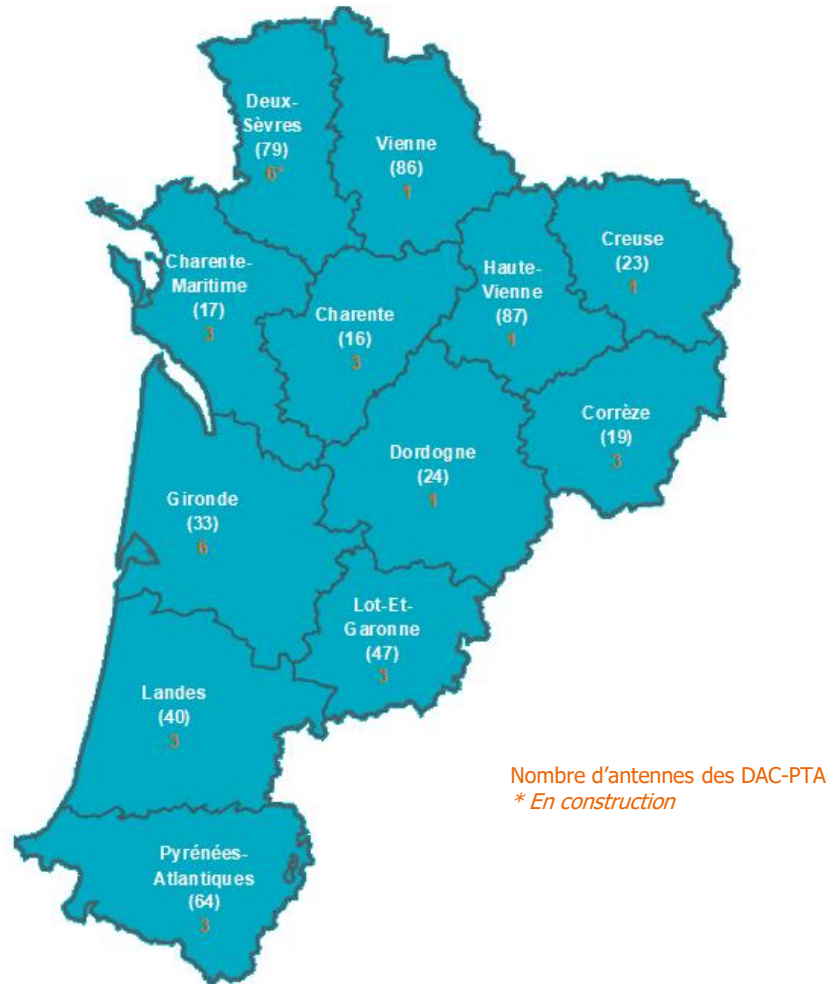




# Dispositifs de coordination en Nouvelle-Aquitaine

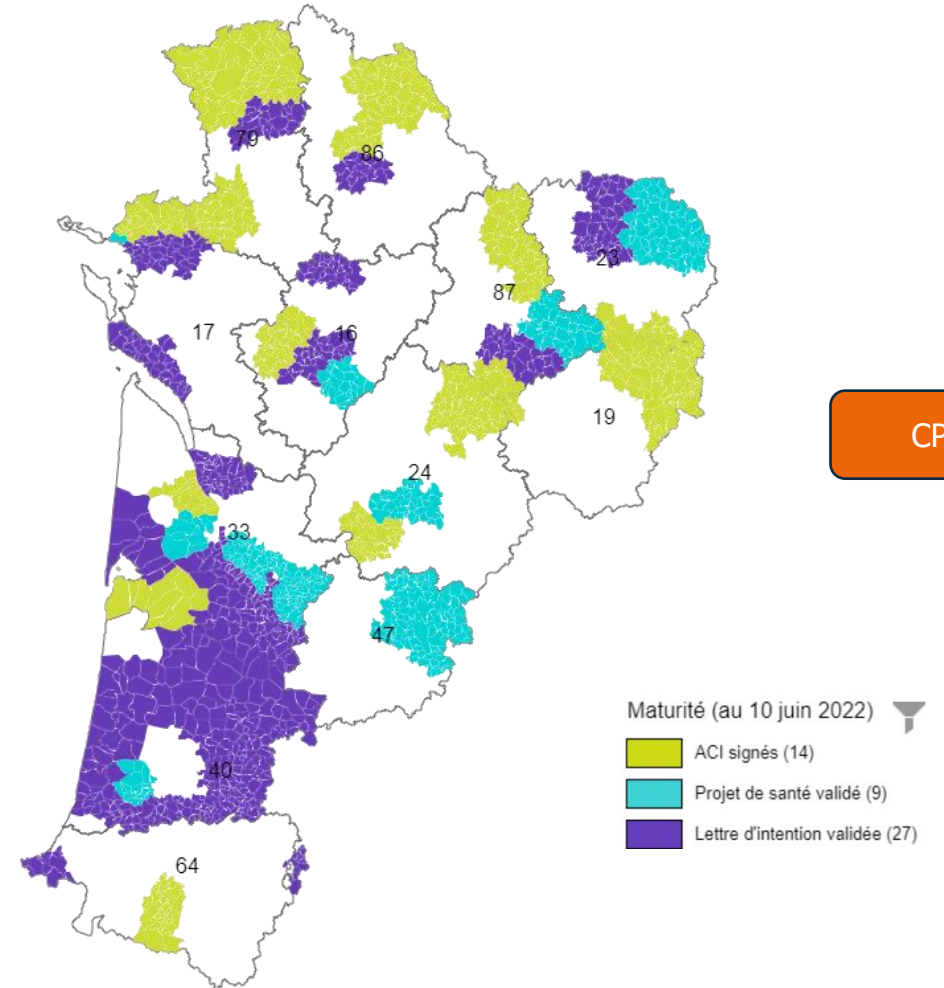
## Cartographie

DAC-PTA



Nombre d'antennes des DAC-PTA  
\* En construction

CPTS



Maturité (au 10 juin 2022) ▼

- ACI signés (14)
- Projet de santé validé (9)
- Lettre d'intention validée (27)





MERCI

[www.onco-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.onco-nouvelle-aquitaine.fr)